Langue Français

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) met à la disposition des usagers ce guide informatif, sous forme de questions/réponses, afin de leur apporter des éclaircissements quant aux possibilités de recours et de réclamation en cas de litiges et de constatation de pratiques anticoncurrentielles.

Infos pratiques: Réclamations

Source URL: https://www.anrt.ma/content/ce-que-vous-devez-savoir-reclamations#comment-0